

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2004

L'An Deux Mille Quatre, le 7 Décembre

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du Mardi 7 Décembre 2004, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président.

Secrétaire : Madame Maryse BERTRAND

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Michel MALATERRE-FOURÈS, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Geneviève PARMENTIER, Jean SICARD, Pierre COSTES, Michel FRANQUES, Marcel COULIOU, Michel ALBINET, Thierry GINESTET, Christian CHAMAYOU, Serge NEAU, Robert RAYNAL, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Jean-Louis MATHIEU, Michel TRÉBOSC, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Josian VAYRE, André BAUP, Christiane SÉGURA, Eliane CARLES, Claude RAMON, Elisabeth LARAUD, Georges LACOMBE, Gérard FABRE, Nicole CABASSOT, Sarah LAURENS, Patrice MANGIONE, Anne-Marie ROSE, Gérard SOULOMIAC

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Laure SUDRE, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Christian BONZI (Pouvoir à Madame Christine DEVOISINS), Olivier BRAULT (Pouvoir à Monsieur Michel FOURNIALS), Louis BARRET (Pouvoir à Madame Nicole ENGEL), Dominique BILLET (Pouvoir à Madame Laurence PUJOL), Jean-Marie GARCIA (Pouvoir à Monsieur Marcel COULIOU), Michel DELPOUX (Pouvoir à Madame Eliane CARLES), Thierry ASTOULS (Pouvoir à Monsieur Claude RAMON) Max AMIEL (Pouvoir à Monsieur Gérard FABRE)

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Barbara DESVALS-BARBÉY, Frédéric ESQUEVIN, Josette BÈS, Valérie ROMAIN, Gisèle DEDIEU, Nicole ENGEL, Josette BOUIN, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Jean CAYRE, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Jean-Philippe ROQUES, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Doris HUCHEDE, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Claude RAFFANEL, Pierre GUIRAUD, Francis CANOVAS

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

N° 6 - 116 / 2004 : ENTRÉES DANS L'ACTIF DU BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT DES IMMOBILISATIONS MISES À
DISPOSITION DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

Pilote : Assainissement

Autres services concernés : Direction Générale
Services financiers

Monsieur Jean-Claude DE LAPANOUSE, rapporteur,

PUBLIE LE

20 DEC. 2004

Par délibération en date du 17 février 2004, le conseil communautaire a décidé de se doter de la compétence « réseau structurants et unités de traitement.

L'arrêté Préfectoral du 29 avril 2004 a statué sur le transfert de la compétence « réseaux structurants et unités de traitement » des communes de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, à compter du 1^{er} mai 2004.

Il convient à présent :

- pour la communauté d'agglomération de l'albigeois de procéder à l'intégration de l'actif du budget annexe assainissement,
- pour chaque commune de sortir les immobilisations désormais identifiées.

Je vous propose à cet effet d'effectuer les opérations suivantes :

-Soldier le compte d'affectation par opérations d'ordre budgétaire :

Désignation	Comptes à débiter	Comptes à créditer	Montant
Emprunts transférés	1027	1687	913 358,95
Subventions transférées	1027	1311	242 899,66
Immobilisations transférées	217532	1027	3 036 837,51
		TOTAL	4 193 096,12

(voir détail dans les tableaux annexés à la présente délibération)

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1321-1 à L 1321-5 ;

VU la délibération de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois en date du 17 Février 2004 par laquelle le conseil communautaire a décidé de se doter de la compétence « réseau structurants et unités de traitement ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 avril 2004 portant extension des compétences de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois à la compétence réseaux structurants et unités de traitement, à compter du 1^{er} Mai 2004.

ENTENDU le présent exposé,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

DÉCIDE

↳ De faire entrer les biens à l'actif du Budget Annexe Assainissement comme indiqué ci-dessus.

↳ De demander au comptable d'effectuer par opérations d'ordre non budgétaires la reconstitution des amortissements :

Comptes à débiter	Comptes à créditer	Montant
217532	2817532	879 987,61
	TOTAL	879 987,61

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Malaterre-Fourès".

